



Revue de presse



Lundi 08 Janvier 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi portant partenariat Public/Privé et à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS:



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Loi de comptabilité publique: les textes d'application au niveau du SG du gouvernement

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué dimanche à Alger, un responsable au ministère des Finances.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Les auto-entrepreneurs bénéficieront d'un régime fiscal préférentiel en vertu de la loi de finances 2024

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que le dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat visait à "encadrer une vaste panoplie d'activités comprenant les prestations d'affaires, de consulting et de formation, les auto-entrepreneurs devant être assujettis à un régime fiscal préférentiel, en vertu de la loi de finances 2024", indique un communiqué du Conseil des ministres.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

BDL: lancement du service d'ouverture des comptes bancaires en ligne

La Banque de développement local (BDL) a lancé, dimanche à Alger, un nouveau service permettant aux citoyens d'ouvrir des comptes bancaires en ligne, dans le cadre des efforts de la banque publique visant à renforcer l'inclusion financière.

Ce nouveau service permettra l'ouverture de comptes bancaires à distance 24h/7 via le site web de la banque ou son application officielle sur téléphone mobile "DigitBDL" ou son site de services électroniques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement du service au siège de la Direction générale de la BDL.



Loi de finances de 2024 : Réaffirmation du caractère social de l'État

«La confection de la loi de finances 2024 réaffirme le caractère social de l'Etat, conformément aux instructions fermes du président de la République», a affirmé, hier, Hadj-Mohamed Sebaa, directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières au ministère des Finances.

Notant une hausse du budget consacré aux transferts sociaux de pas moins de 7%, soit 2 916 de milliards de dinars, le même responsable souligne qu'un budget de 704 milliards de dinars est engagé pour le soutien à l'acquisition de logements, soutien aux revenus de différentes catégories sociales (familles démunies, personnes aux besoins spécifiques, retraités, etc.), mais également le soutien des prix des produits de large consommation à l'instar de l'énergie, l'eau potable, le sucre, le lait, l'huile et les céréales.



Cadence soutenue

Regrouper dans un seul faisceau des priorités liées à la fois à la sphère sociale et économique est une conception de l'État visant à induire une complémentarité entre les deux ordres d'activité et de nouvelles étapes sont franchies chaque jour dans ce domaine. Au titre de l'activité économique, les réunions du Conseil des ministres sont régulièrement consacrées à ce volet.

C'est le cas en ce qui concerne aussi bien l'état du partenariat public-privé, la réalisation de projets ambitieux et l'encouragement à l'investissement.



Eclairage : Gouvernance managériale

Le gouvernement Larbaoui est engagé résolument dans un vaste chantier de réflexion et d'action de terrain, alternant l'étude approfondie des dossiers et les visites sur site jusques dans les régions les plus reculées.

Tout l'Exécutif est donc pleinement mobilisé, pour être à l'écoute des préoccupations des citoyens et apporter un message d'espoir, plus particulièrement à la jeunesse qui attend légitimement des réponses concrètes à ses attentes en matière d'emploi, notamment, et de qualité de vie, et ce pour ne pas succomber aux sirènes trompeuses de l'émigration clandestine.



Réalisation d'une nouvelle raffinerie à Hassi Messaoud

L'Algérie exportera de l'essence

Depuis quatre ans, «l'Algérie a mis fin à l'ère de l'importation de tous types d'essence, y compris le kérosène».

Le projet de loi relatif au partenariat public-privé, le projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Hassi Messaoud et le lancement du dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat, ont figuré, hier, au menu du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État. Concernant le texte relatif au partenariat public-privé, le président de la République a ordonné «le report du projet de loi, dans le but d'approfondir l'étude et de la faire mûrir», rapporte un communiqué de la présidence de la République.

[Nouvelle loi relative aux règles de gestion financière : Les textes d'application seront publiés durant 2024](#)

«Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement », a déclaré, ce matin, à Alger, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaa, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

[Ouvrir un compte bancaire en ligne : la BDL lance un nouveau service](#)

La Banque locale de développement a annoncé le lancement d'un nouveau service permettant aux citoyens d'ouvrir des comptes bancaires en ligne.

Selon un communiqué de la banque, cette étape s'inscrit dans le cadre des efforts de la banque publique pour renforcer l'inclusion financière, et ce nouveau service permettra d'ouvrir un compte bancaire à distance, sept jours sur sept et toute la journée, à travers le le site Internet de la banque ou son application officielle sur téléphone mobile, « Digit BDL ».

[Taux de change officiel et parallèle : les niveaux élevés de l'Euro](#)

A la Banque d'Algérie, les cotations commerciales du Dinar, valables du 4 au 8 janvier courant, indiquent que l'euro s'échange contre 146.92 dinars algériens pour l'achat et 146.95 dinars algériens pour la vente. Le dollar US, lui, vaut 134.28 dinars algériens pour l'achat et à 134.30 dinars algériens pour la vente.

2024, l'Afrique au rendez-vous de la dette externe : L'exception Algérie, loin de la zone vulnérable

Les prévisions de croissance économique de l'Afrique sont optimistes, selon le FMI qui prévoit pour cette année un taux appréciable de 4%. Impressionnant et spectaculaire venant du fonds, plus connu pour mettre à mal les économies du continent avec ses recettes destructrices faites d'ajustements structurels. Et leurs conséquences dévastatrices.

12 banques prêtes pour le crédit automobile : Vers une demande accrue

L'intérêt des banques, publiques et privées, pour le financement automobile se confirme de jour en jour. Le retour de la production locale, avec Fiat qui a entamé ses activités industrielles le 11 décembre 2023, et l'arrivée prochaine de nouveaux opérateurs dans la production automobile multiformes (voitures, camionnettes, camions, bus, motocycles, tracteurs...), ravive les ambitions des différents organismes financiers qui multiplient les offres, qu'elles soient standard ou islamiques, atteignant jusqu'à 90% du prix du véhicule, un âge qui peut aller au-delà de 70 ans et un salaire oscillant entre 40.000 et 50.000 DA.

Loi de comptabilité publique: Les textes d'application au niveau du secrétariat général du gouvernement

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué dimanche à Alger, un responsable au ministère des Finances.

Il s'agit de dix décrets qui seront suivis d'arrêtés et d'instructions devant compléter le dispositif de compatibilité publique, selon le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Le Directeur Général du Trésor «Il n'est pas question d'effacement de la dette interne»

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au secrétariat général du gouvernement, a indiqué, dimanche à Alger, un responsable au ministère des Finances.

Il s'agit de dix décrets qui seront suivis d'arrêtés et d'instructions devant compléter le dispositif de compatibilité publique, selon le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaâ, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne.



Droit de la comptabilité publique : textes d'application au niveau SG du gouvernement

Les textes d'application de la nouvelle loi portant règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué un responsable du ministère des Finances. à Alger dimanche.

C'est une dizaine de décrets qui seront suivis d'arrêtés et d'instructions pour parachever le dispositif de compatibilité publique, selon le directeur général de la Trésorerie et de la Gestion Comptable des Opérations Financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaa, qui s'exprimait sur la Radio algérienne Canal III.

Auto-entrepreneuriat, nouvelle raffinerie de pétrole, contrôle du marché... : Conseil des ministres : importantes directives du Président Tebboune

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers importants.

La réunion a porté notamment sur le nouveau projet de loi relatif au partenariat entre le secteur public et le secteur privé, le projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Hassi Messaoud et le lancement du dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.



Hadj-Mohamed Sebaa : la loi de finance 2024 réaffirme le caractère social de l'Etat sur instruction du président de la République

Conformément aux instructions fermes du président de la République, la confection de la loi de finances 2024 réaffirme le caractère social de l'Etat avec une hausse du budget consacré aux transferts sociaux de pas moins de 7%, soit 2 916 de milliards de dinars. Pour rappel, cette même loi avait prévu une dotation record de 110 milliards dollars.

Par transferts sociaux, il faut entendre des soutiens directs et indirects touchant aussi bien à l'amélioration du pouvoir d'achat qu'au cadre de vie des citoyens. Cela représente un budget de 704 milliards de dinars comprenant le soutien à l'acquisition de logements, soutien aux revenus de différentes catégories sociales (familles démunies, personnes aux besoins spécifiques, retraités, etc.), mais également le soutien des prix des produits de large consommation à l'instar de l'énergie, l'eau potable, le sucre, le lait, l'huile et les céréales.

قانون المحاسبة العمومية: النصوص التطبيقية على مستوى الأمانة العامة للحكومة

أفاد مسؤول بوزارة المالية اليوم الأحد بأن النصوص التطبيقية لقانون قواعد المحاسبة العمومية والتسيير المالي، المصادق عليه في شهر يونيو الماضي، جاهزة وقيد المناقشة على مستوى الأمانة العامة للحكومة.

وأوضح المدير العام للخزينة والتسيير المحاسبي للعمليات المالية للدولة، حاج محمد سبع، في تصريح له على أمواج القناة الثالثة للإذاعة الجزائرية، أن الأمر يتعلق بعشرة مراسيم ستليها قرارات وتعليمات لاستكمال نظام المحاسبة العمومية، مؤكدا أن هذه النصوص التطبيقية ستنتشر خلال سنة 2024.

المقاولون الذاتيون يستفيدون من نظام ضريبي تفضيلي بموجب قانون المالية 2024

أكد رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، خلال ترؤسه، اليوم الأحد، إجتماعا لمجلس الوزراء، أن الجهاز المتعلق بالمقولة الذاتية يهدف "إلى تأطير مجموعة واسعة من الأنشطة، تشمل خدمات الأعمال والخدمات الاستشارية والتكوين، على أن يستفيد المقاولون الذاتيون من نظام ضريبي تفضيلي، بموجب قانون المالية 2024"، حسب ما أفاد به بيان لمجلس الوزراء.



تأجيل مشروع قانون الشراكة بين القطاعين العام والخاص

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، بتأجيل مشروع قانون الشراكة بين القطاعين العام والخاص. ويأتي هذا خلال ترؤسه إجتماعا لمجلس الوزراء اليوم الأحد، حيث تم تناول مشروع قانون يخص الشراكة بين القطاعين العام والخاص.

BDL يطلق خدمة فتح الحسابات البنكية عبر الإنترنت

أعلن بنك التنمية المحلية، يوم الأحد، بالجزائر العاصمة، عن إطلاق خدمة جديدة تسمح للمواطنين القيام بفتح حسابات بنكية عبر الإنترنت، في إطار مساعي البنك العمومي لتعزيز الشمول المالي.

و ستتيح هذه الخدمة الجديدة إمكانية فتح حساب بنكي عن بعد، طيلة أيام الاسبوع وعلى مدار اليوم. وذلك عن طريق الموقع الالكتروني للبنك أو تطبيقه الرسمي على الهاتف المحمول "ديجيت بي دي ال". أو موقع الخدمات الإلكترونية الخاص به، وفقا للشروح المقدمة خلال مراسم إطلاق الخدمة بمقر المديرية العامة لبنك التنمية المحلية.



النصوص التطبيقية لقانون المحاسبة على مستوى الحكومة

مسؤول بوزارة المالية: مسح الديون الداخلية غير وارد حاليا

أفاد مسؤول بوزارة المالية بأن النصوص التطبيقية لقانون قواعد المحاسبة العمومية والتسيير المالي، المصادق عليه في شهر جوان الماضي، جاهزة وقيد المناقشة على مستوى الأمانة العامة للحكومة.

وأوضح المدير العام للخزينة والتسيير المحاسبي للعمليات المالية للدولة، حاج محمد سبع، في تصريح له، الأحد، على أمواج القناة الثالثة للإذاعة الجزائرية، أن الأمر يتعلق بعشرة مراسيم ستليها قرارات وتعليمات لاستكمال نظام المحاسبة العمومية، مؤكدا أن هذه النصوص التطبيقية ستنتشر خلال سنة 2024.

TRANSFERTS SOCIAUX

Une augmentation de 7% dans le nouveau budget de l'État

Suivant les directives explicites du président de la République, l'élaboration de la loi de finances pour l'année 2024 marque un engagement renouvelé envers la dimension sociale de l'État. Cette orientation se concrétise par une augmentation significative du budget alloué aux transferts sociaux, qui connaît une hausse de 7%, représentant un montant substantiel de 2 916 milliards de dinars.

Le Directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'État relevant du ministère des Finances, Sebaa Hadj-Mohamed, est revenu lors de son passage hier dimanche sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale sur les dispositions de la loi de finances 2024, rappelant que la loi précédente avait déjà établi un niveau de financement historique, avec une allocation record de 110 milliards de dollars. Les transferts sociaux, dans ce contexte, englobent une variété de soutiens à la fois directs et indirects.

Ces aides visent à améliorer le pouvoir d'achat et le cadre de vie des citoyens. Un budget spécifique de 704 milliards de dinars est réservé à cet effet. Il inclut le financement de l'acquisition de logements et le soutien aux revenus de divers groupes sociaux tels que les familles en situation de précarité, les personnes ayant des besoins spécifiques, les retraités, entre autres. De plus, une aide est également prévue pour subventionner les prix de produits de consommation courante tels que l'énergie, l'eau potable, le sucre, le lait, l'huile et les céréales.

M. Hadj-Mohamed Sebaa, dans sa déclaration, a souligné l'importance accordée à trois domaines clés dans la loi de finances 2024 : l'habitat, les travaux publics et l'hydraulique. Cette focalisation stratégique est une réponse directe aux besoins fondamentaux de la population et à l'infrastructure essentielle du pays. Toutefois, M. Sebaa a clairement indiqué que cette concentration sur ces trois secteurs ne se fait pas aux dépens d'autres domaines vitaux. Au contraire, la loi de finances 2024 tient également compte de secteurs essentiels tels que l'éducation, l'investissement public et les grands projets structurants qui peuvent inclure des initiatives dans les domaines de l'énergie, des technologies de l'information, des transports, etc. pour positionner le pays sur la voie du développement durable et de la modernisation.

En ce qui concerne les cré-

aits d'équipement destinés à l'investissement public, M. Sebaa mentionne un budget de 2 769 milliards de dinars. Dans ce cadre, le secteur de l'habitat et de l'urbanisme occupe une place prépondérante, avec 54% du budget alloué. Cela comprend de nouveaux investissements s'élevant à 420 milliards de dinars, ainsi qu'une réévaluation des projets en cours pour un montant de 52 milliards de dinars.

Par ailleurs, un effort considérable est consacré aux travaux publics et à l'infrastructure de base, avec un financement de 121 milliards de dinars.

S'agissant du secteur de l'hydraulique, une enveloppe d'investissement de 60 milliards de dinars a été allouée pour améliorer l'accès à l'eau potable, en plus de 38 milliards de dinars destinés à la réévaluation des projets en cours.

Ilhem Tir

VOYAGES À L'ÉTRANGER

Vers la revalorisation de l'allocation devises ?

Depuis plusieurs années, la question n'en finit pas de revenir tellement elle impacte et l'économie nationale et les Algériens, individuellement pris, connus pour être de grands voyageurs. Comment venir à bout, ne serait-ce qu'en partie, du marché des devises, un des plus florissant, quelle que soit la conjoncture ? La réponse, évidemment, coule de source : la libération du marché des devises et à un degré moindre, la revalorisation de l'allocation voyage.

Tout est parti d'une déclaration du président de l'ONT (Organisation nationale du tourisme), rapportée ces jours-ci par plusieurs titres de la presse nationale, faisant état d'une hausse de l'allocation touristique accordée aux Algériens. Une information que le concerné affirme tenir de la commission des affaires économiques et



Photo : DR

la monnaie unique européenne ne soit mise en circulation et lorsque les conditions économiques étaient tout autres, aussi bien chez nous qu'ailleurs. Elle venait en fait remplacer l'ancien «mode»

des taux prohibitifs institués par le diktat de personnes pas très recommandables que la conjoncture a aidées à se faire passer vraiment pour des cambistes. Des faits qui, évidemment, n'ont pas échappé aux pouvoirs publics, notamment depuis l'année dernière lorsque avait été «réellement» engagée la réflexion sur la revalorisation de l'allocation devises. La revue à la hausse du pécule en monnaie étrangère concédé aux voyageurs algériens, beaucoup croyaient que l'on s'apprêtait à la voir enfin entérinée à partir du moment où le premier argentier du pays reconnais-

de change, celle-là qui finalement a enterré jusqu'à nouvel ordre les illusions de beaucoup qui entrevoiaient la possibilité désormais que les Algériens soient autorisés à échanger comme bon leur semble et en toute légalité leurs dinars contre des monnaies étrangères.

Depuis le début novembre dernier donc, avec la publication par la Banque d'Algérie du règlement fixant les conditions relatives à l'autorisation de constitution, à l'agrément et à l'exercice de l'activité des bureaux de change, les Algériens savent à quoi s'en tenir et s'accrochent désormais à une décision qui viendrait annoncer, enfin, la revalorisation de l'allocation devises pour les voyages à l'étranger. Cette même décision que le président de l'ONT assure être en passe d'être instituée, même si la loi de finances entrée en application il y a une semaine n'en dit mot. Augmenter le montant de l'allocation devises dans des proportions respectables, tout en permettant aux Algériens, grands voyageurs devant l'Éternel, de se sentir moins «pauvres» que les ressortissants des pays du monde entier en voyage pour une raison ou une autre. Et puis, même si ce n'est pas la panacée pour venir totalement à bout du marché noir des devises, cela permettra de couper dans une bonne mesure l'herbe sous le

Une information que le concerné affirme tenir de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation.

financières du Conseil de la Nation. D'un montant de 15 000 dinars, soit entre 95 et 100 euros, l'allocation devises annuelle accordée aux Algériens libellée en guise de «droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger» a été instituée dans les années 1990 ; avant même que

qui permettait aux Algériens d'échanger des dinars contre leur équivalent en francs français ou des chèques de voyage jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, le monde a changé et le marché parallèle a fini par servir de source à laquelle s'adressent les Algériens pour acheter des devises pour leurs voyages tant le montant de l'allocation officielle est dérisoire.

Aujourd'hui, personne ne sait vraiment combien pèse le marché du Square et ses «succursales» à travers tout le pays, même si des évaluations sont avancées ici et là de temps à autre. Ce qui est certain, c'est que ce sont des sommes

Aujourd'hui, personne ne sait vraiment combien pèse le marché du Square et ses «succursales» à travers tout le pays.

sait, au printemps dernier, que l'allocation devise est «loin de couvrir les besoins du voyageur à l'étranger» et que la question était soumise à examen par la Banque d'Algérie. C'était l'année dernière, plusieurs mois avant l'institution de la nou-

veau pied des convertis cambistes qui ne sont même pas conscients qu'ils portent un tort terrible à leurs concitoyens et au Trésor public. Alors, comme beaucoup d'Algériens l'espèrent, vivement la revalorisation de l'allocation devises !

André Makrou

GESTION FINANCIÈRE

Les textes d'application de la loi sur la comptabilité publique publiés cette année

- Le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaa, abordant hier le dossier de la dette publique du pays, a fait savoir que celle-ci est quasi exclusivement interne, représentant 47% du PIB. Et de rappeler que les normes internationales sont entre 60-65% du PIB.

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts. Ils seront publiés au cours de cette année. C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Sebaa, sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne 3). Le premier responsable du Trésor a, par la même occasion, annoncé la mise en place en cours d'un système d'information intégré permettant une application «entière et correcte» du nouveau mode de comptabilité publique de manière «instantanée». Un Système en adéquation, selon la même source, avec «le nouveau mode budgétaire reposant sur la notion de transparence et de performance en matière de dépenses budgétaires». Selon le directeur du Trésor, l'évaluation se fera globalement à partir des résultats comptables des projets et l'estimation se fera à travers les comptes. Ce sont des lignes qui seront adoptées pour évaluer les projets d'investissement conformément à la nouvelle loi. «Il sera question d'identifier ce qui a fonctionné et ce qui a moins fonctionné à partir des résultats comptables», a précisé M. Sebaa, prévoyant la baisse des projets sans issues grâce à la mise en œuvre de ce nouveau cadre réglementaire. Abordant le dossier de la dette publique du pays, le même responsable a fait savoir qu'elle est quasi exclusivement interne, représentant 47% du PIB. Et de rappeler que les normes internationales sont entre 60-65% du PIB. Interrogé sur la possibilité d'effacement de dettes, le directeur général du Trésor a indiqué que cette idée n'est pas évoquée actuellement.



Hadj Mohamed Sebaa, directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat

«Il n'est pas question d'effacement de la dette interne pour le moment. Mais nous étudions toujours les conditions de remboursement de la dette à l'égard de débiteurs ayant des difficultés financières dans le cadre du rééchelonnement des délais de remboursement», a-t-il expliqué. Sur un autre plan, le directeur du Trésor a saisi l'occasion pour réaffirmer le caractère social de l'Etat via la loi de finances 2024. Et ce, à travers une hausse du budget consacré aux transferts sociaux de pas moins de 7%, soit 2916 de milliards de dinars. Au total, le texte a dégagé un budget de 704 milliards de dinars comprenant le soutien à l'acquisition de

logements, soutien aux revenus de différentes catégories sociales (familles démunies, personnes aux besoins spécifiques, retraités, etc.), mais également le soutien des prix des produits de large consommation, à l'instar de l'énergie, l'eau potable, le sucre, le lait, l'huile et les céréales.

Selon Hadj Mohamed Sebaa, la loi définit essentiellement trois secteurs prioritaires que sont l'habitat, les travaux publics et l'hydraulique. Les secteurs de l'éducation, l'investissement public et le lancement de grands projets structurants sont également pris en considération dans ce cadre. En crédits d'équipement à l'investissement public, M. Sebaa a

évoqué un budget de 2769 milliards de dinars «où le secteur de l'habitat et de l'urbanisme représente une priorité» (54% du budget). «Ce sont des investissements nouveaux de 420 milliards de dinars ainsi que des réévaluations des projets en cours de 52 milliards de dinars», a détaillé le directeur du Trésor. Et d'ajouter dans le même sillage : «L'effort dans les travaux publics et l'infrastructure de base représente 121 milliards de dinars.» Parallèlement, dans le secteur de l'hydraulique, une enveloppe d'investissement de 60 milliards de dinars est prévue en plus de 38 milliards de réévaluation des projets en cours.

Samira I.

عدددهم أكثر من مليون مستفيد في 2022

جزائريون اقترضوا أكثر من ألف مليار دينار من البنوك

• مستوى الضمانات المحصلة مقابل القروض فاق 44 مليار دينار

تجاوز عدد المستفيدين من القروض لدى البنوك والمؤسسات المالية، خلال سنة 2022، 1.078 مليون شخص، نسبة 97.14 بالمائة منهم من الأسر المشكّلة من الأفراد والمتعاملين. بالمقابل، قدرت الضمانات التي تم توفيرها مقابل الاستفادة من القروض بنحو 44.49 مليار دينار.

حفيظ صوالي

● وفقا لتقديرات بنك الجزائر، فقد بلغ عدد المستفيدين من القروض لدى البنوك والمؤسسات المالية، إجمالا، 1.078,613 مليار دينار، مقابل 987,700 مليار دينار في سنة 2021، ومثلت الأسر نسبة 97,14 بالمائة من مجموع المستفيدين، بما يعادل 1.047,767 مليار دينار، مقابل استفادة 30.846 مؤسسة أو شخص ممنوي من القروض البنكية، أو ما يمثل نسبة 2.36 بالمائة من مجموع المستفيدين.

من جانب آخر، أبانت أرقام بنك الجزائر المحينة، على أن مجموع المقرضين لدى البنوك والمؤسسات المالية، قدر بـ 1.305.679 مقرض في 2022، مقابل 1.488.746 مقرض في 2021.

الرجال أكثر إقراضا من النساء
في السياق نفسه، فإن مجموع عدد الأسر المقرضة في سنة 2022، قدر حسب بنك الجزائر، بنحو 899.741 مقرض، مقابل 905.949 مقرض، والملاحظ وفقا لنفس الأرقام، فإن الرجال أكثر إقراضا من النساء، حيث بلغ عدد المقرضين الرجال في 2022، نحو 727.228 مقرض، مقابل 178.527 مقرض في 2021، بينما يقدر عدد المقرضين من النساء بـ 178.721 مقرض في 2022، مقابل 187.527 مقرض في 2021. وتتوزع القروض المتعلقة



بالنسبة للشركات والمؤسسات غير المالية العمومية، حوالي 12.145 مؤسسة وشركة مودعة، بينما يبلغ عدد المودعين للشركات والمؤسسات غير المالية الخاصة 835.757 مؤسسة وشركة مودعة. بالمقابل، فإن عدد المودعين المسجلين في حسابات البريد الجارية، بلغ في 2022، حوالي 27.039.740 مودع، مقابل 24.714.867 مودع في سنة 2021. بينما بلغ عدد المودعين لدى الخزينة العمومية حوالي 93.058 مودع في سنة 2022، مقابل 91.052 مودع في سنة 2021.

ح. ص

بالملايين دينار ضمانات شخصية. قرابة 12 مليون مودع في البنوك والمؤسسات المالية من جانب آخر، بلغ عدد المودعين لدى البنوك والمؤسسات المالية 11,966 مليون مودع في 2022، مقابل 11,549 مليون مودع في 2021. ويتم إحصاء 7,994 مليون رجل مودع، مقابل 3,066 مليون امرأة مودعة، ويبلغ عدد المودعين من الأسر 11,061 مليون مودع في 2022، مقابل 10,680 مليون بالنسبة لسنة 2021.

ويقدر عدد المودعين من الإدارات العمومية بحوالي 2.986 مودع، بينما يقدر عدد المودعين

بالخواص أساسا، بين قروض العقار والسكن، التي تمثل أكثر من 60 بالمائة من مجمل القروض الخاصة، وقروض الاستهلاك، فضلا عن قروض الاستغلال أو الاستثمار بالنسبة للمتعاملين الخواص.

أكثر من 10 ملايين دينار ضمانات شخصية مقابل القروض
وعلى صعيد متصل، فإن تقديرات بنك الجزائر تشير إلى أن قيمة الضمانات التي تم تحصيلها مقابل القروض، قدرت إجمالا في سنة 2022، بنحو 44,498 مليار دينار، منها 33,630 مليار دينار ضمانات فعلية، مقابل 10,868



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger